

Cadre-Coordinateur de la médiation numérique (DESU)

Programme de la formation

210h de formation composées de :

- 144h d'apprentissage en distanciel asynchrone : 12 cours (EC) de 12h répartis dans 4 modules
- 66h d'apprentissage en distanciel synchrone : 4h de régulation collective en visioconférence pour chaque cours et 18h transversales d'analyse de pratiques, en visio également

Chaque EC comprend donc 12h asynchrones et 4h d'échanges en visioconférences réparties sur 6 semaines.

MODULE 1 – 6 SEMAINES (48H)
FONDAMENTAUX DE LA MEDIATION, DES CULTURES ET DE L'INCLUSION NUMERIQUES
EC1 – Théories et pratiques de la médiation
EC2 – Inégalités sociales et inclusion numérique
EC3 – Diagnostic d'usage, accompagnement des publics hétérogènes et inclusivité (handicap, allophonie, etc.)

MODULE 2 – 6 SEMAINES (48H)
INGENIERIE PEDAGOGIQUE DU NUMERIQUE ET FORMATION DE FORMATEUR
EC4 – Education aux médias et à l'information
EC5 – Numérique et éducation populaire
EC6 – Conception de ressources pédagogiques et animation d'actions de formations collectives

MODULE 3 – 6 SEMAINES (48H)
ENJEUX CONTEMPORAINS DU NUMERIQUE
EC7 – Économie politique des industries et des alternatives numériques
EC8 – Droit, surveillance et privacy
EC9 – E-administration, dématérialisation et accès aux droits

MODULE 4 – 6 SEMAINES (48H)
PILOTAGE DE PROJET, MANAGEMENT D'EQUIPE ET DE RESEAUX DE MEDIATION NUMERIQUE
EC10 – Elaborer et assurer le suivi d'un projet numérique inclusif
EC11 – Suivis administratif, juridique et financier de projets de médiation numérique
EC12 – Coordination et animation d'équipe de médiation numérique

MODULE 5 - PROFESSIONNALISATION & PRATIQUES – 12 SEMAINES (18H)
EC13 (transversal) – Analyse de pratiques

Méthodes pédagogiques

La formation se déroule entièrement à distance sur la plateforme MOODLE. Les quatre modules sont ouverts les uns après les autres selon le calendrier établi. Les contenus des séances sont mis en ligne chaque lundi et le restent ensuite jusqu'à la fin de la formation. Chaque module dure six semaines et comporte 3 cours (EC), découpés en séances hebdomadaires. Aussi, chaque semaine les participant.e.s sont invités à travailler sur 3 séances en particulier.

Pour chaque séance, un document-maître d'une dizaine de pages et des ressources complémentaires (vidéos, articles, podcasts, etc.) constituent le cours et invitent à réaliser des activités en ligne. Celui qui inaugure la première séance intègre en préambule une explicitation du contrat pédagogique passé entre les apprenant.e.s et l'intervenant.e, un plan de cours détaillé et des recommandations méthodologiques.

Les étudiant.e.s peuvent poser des questions, commenter, discuter, et l'intervenant.e réagir dans les forums dédiés. Un post minimum par semaine et quatre posts en tout par EC sont requis. Des temps d'échanges collectifs en visioconférences en début, milieu et fin de module sont également prévus (4h par EC). L'EC *Analyse de pratiques* se déroule entièrement en visioconférence.

L'organisation calendaire incitant à la régularité (s'investir hebdomadairement) et la souplesse de l'asynchronicité (s'organiser selon ses propres contraintes d'emploi du temps) permettent d'accueillir différents profils et un ajustement individualisé des rythmes de travail. Les apprenant.e.s peuvent ainsi répartir leur travail au sein des modules et sur l'année, trouver des repères ritualisés (document-maître harmonisé, visioconférences de régulation, etc.) et s'appuyer sur une communauté d'apprentissage.

Exemple de semainier (module 1) :

Semaines	Dates	EC	Apprentissage asynchrone (estimation – h)	Échanges synchrones visioconférences	Volume total d'heures par semaine (h)
Semaine 1	Du 14 au 20 octobre	EC1 + EC2 + EC3	6h	3h	9h
Semaine 2	Du 21 au 27 octobre	EC1 + EC2 + EC3	6h	1h	7h
Semaine 3	Du 28 octobre au 3 novembre	EC1 + EC2 + EC3	6h	1h	7h
Semaine 4	Du 4 au 10 novembre	EC1 + EC2 + EC3	6h	1h	7h
Semaine 5	Du 12 au 17 novembre	EC1 + EC2 + EC3	6h	1h	6h
Semaine 6	Du 18 au 24 novembre	EC1 + EC2 + EC3	6h	6h	12h
Révisions libres	Du 25 novembre au 8 décembre	Remise des évaluations			
TOTAL			36h	12h	48h

Contenus des enseignements

MODULE 1

EC1 – Théories et pratiques de la médiation

Yann Vandeputte

Le module « Théories et pratiques de la médiation » présente l'évolution du secteur de la médiation et de l'inclusion numérique dans ses dimensions théoriques (revendiquées et implicites), afin de questionner les pratiques professionnelles actuelles, en les situant dans un contexte plus large de l'accompagnement social (médiation sociale et travail social).

Séance 1 – Médiation et numérique : petite histoire de concepts piégeux et racleurs

Séance 2 – De l'animation multimédia à la médiation numérique : un glissement pas que sémantique

Séance 3 – De la médiation numérique à l'inclusion numérique : trois champs professionnels à la croisée des publics

Séance 4 – Pratiques et postures professionnelles : styles,

représentations et fantasmes de la médiation numérique

Séance 5 – L'« aller vers » : quelle nouvelle mission pour quelles nouvelles pratiques ?

Séance 6 – « Et maintenant, on fait comment ? » : vers une mise en mots des pratiques de la médiation numérique par les professionnels

Compétences visées : utiliser les notions et concepts clés de la médiation et de la médiation numérique pour préparer l'analyse de ses pratiques professionnelles.

EC2 – Inégalités sociales et inclusion numérique

Périne Brotcorne

L'objectif du cours « Inégalités sociales et inclusion numérique » est de faire le point sur les phénomènes dits de « fracture numérique », au prisme des recherches scientifiques adoptant une approche critique. Après avoir clarifié les termes du débat et leurs dimensions idéologiques sous-jacentes, il s'agira d'analyser différentes façons d'appréhender théoriquement ce phénomène en mettant en évidence certaines de ses facettes moins visibles et/ou maîtrisées par le grand public. Nous nous attacherons ensuite à réfléchir au rôle des acteurs de l'éducation populaire, au-delà de leur fonction d'aidant numérique, dans un objectif de lutte en faveur d'une société numérisée plus égalitaire. Il s'agira finalement de revenir brièvement sur les grandes étapes de la construction de ce problème public depuis la fin des années 1990 et d'interroger les logiques à l'œuvre dans les politiques actuelles en faveur de l'inclusion numérique.

Séance 1 – Fractures numériques, exclusion/inclusion numérique, inégalités sociales numériques : des constats aux concepts

Séance 2 – Usages sociaux d'internet : des compétences au capital numérique

Séance 3 – Non-neutralité des technologies et inégalités algorithmiques

Séance 4 – Éducation populaire et lutte contre les inégalités sociales-numériques

Séance 5 – L'invention de l'illectronisme (1) – bref retour sur la construction d'un problème public

Séance 6 – L'invention de l'illectronisme (2) – politiques actuelles d'inclusion numérique et logiques sous-jacentes.

Compétences visées : caractériser les divers types d'inégalités sociales-numériques et leurs modes de production ; analyser des situations concrètes où interviennent ces d'inégalités ; dégager les facteurs susceptibles de les renforcer ou de les atténuer ; analyser les politiques d'inclusion ; élaborer des pistes d'action.

EC3 – Diagnostic d’usage, accompagnement des publics hétérogènes et inclusivité (handicap, allophonie, etc.)

Anthippi Potolia

Ce module introduit une réflexion théorique (inclusion vs exclusion/stigmatisation, différenciation vs homogénéisation, mondialité vs mondialisation, etc.) tout en s’appuyant sur des études de cas mettant en évidence l’impact sur l’individu et le groupe d’une ingénierie inclusive, différenciante et égalitaire. Cet enseignement s’intéresse également aux paramètres à prendre en considération pour la mise en place des formations inclusives, tels que le contexte, le publics-cible et ses spécificités, les objectifs, le volume horaire, le dispositif, les modalités d’intervention et d’évaluation. Enfin, il propose une réflexion sur différents outils de positionnement et de diagnostic : après les avoir étudiés dans leurs intérêts et leurs limites nous les revisiterons suivant le terrain de chaque étudiant.

Séance 1 – Pour une ingénierie inclusive : autour de quelques notions-clés (I)

Séance 2 – Pour une ingénierie inclusive : autour de quelques notions-clés (II)

Séance 3 – Les paramètres-clés du diagnostic (I)

Séance 4 – Les paramètres-clés du diagnostic (II)

Séance 5 – Outils de positionnement et dispositifs de formation (I)

Séance 6 – Outils de positionnement et dispositifs de formation (II)

Compétences visées : faire de la différence une force et non un prétexte d’exclusion ; concevoir des outils de diagnostic en privilégiant la rencontre avec autrui et non des grilles préétablies ; articuler tous les paramètres qui conduisent du diagnostic à la conception d’un dispositif/formation : contexte, publics-cible, objectifs, volume horaire, les modalités d’intervention, évaluation ; travailler en équipe et réunir des équipes autour d’un projet ; se servir d’interface entre les acteurs de domaines de spécialité et technocultes différents.

MODULE 2

EC4 – Éducatons aux médias et à l’information

François Sorin

Le module prend appui sur une formulation plurielle : les éducations aux médias et à l’information (EMI), pour présenter la diversité des formes de l’agir sur les trajectoires d’usages numériques et les pratiques informationnelles des publics, de l’éducation nationale à l’éducation populaire. Après avoir présenté les principales approches de l’EMI, nous en déclinons les thématiques centrales (transmission, appropriation, prévention, intervention) à travers la présentation de dispositifs situés sur des terrains professionnels variés, qui permettront d’interroger dans quelle mesure et de quelles manières les perspectives de l’EMI croisent celles de la médiation numérique.

Séance 1 – Le paysage médiatique à l’ère numérique

Séance 2 – Théories et pratiques des éducations aux médias et à l’information

Séance 3 – Le traitement médiatique du rapport aux médias : l’exemple des pratiques informationnelles juvéniles

Séance 4 – L’actualisation des normes éducatives : l’exemple de la prévention des risques associés aux pratiques

connectées dans le secteur de la protection de l’enfance

Séance 5 – Engager les publics dans la pratique médiatique : l’exemple des actions socio-éducatives des radios associatives locales

Séance 6 – L’intervention éducative en milieu numérique : l’exemple des promeneurs du Net et de la présence éducative sur internet

Compétences visées : Connaître la diversité des approches et des pratiques de l'EMI ; comprendre l'articulation des enjeux de l'EMI et de la médiation numérique ; prendre en compte la diversité des usages dans la conception et l'animation d'un dispositif de médiation numérique.

EC5 – Numérique et éducation populaire

La Ligue de l'enseignement

Après avoir introduit l'histoire, les enjeux et les méthodes de l'éducation populaire, nous nous intéresserons aux façons dont les mouvements d'éducation populaire se saisissent de la question numérique. Nous évoquerons les enjeux politiques et stratégiques du numérique pour les mouvements historiques au prisme des bouleversements induits par les politiques publiques et les relations avec des acteurs nouveaux. Nous identifierons les cadres et types d'interventions dans les champs du numérique éducatif et de l'inclusion numérique, et aborderons plus particulièrement l'éducation aux médias et à l'information, l'accompagnement à la parentalité et les communs numériques. Des approches, projets concrets et ressources pédagogiques seront présentés au cours du module.

Séance 1 – Introduction à l'éducation populaire

Séance 2 – L'éducation populaire et le numérique : enjeux, champs d'intervention et écosystème partenarial et institutionnel

Séance 3 – Les approches et pratiques d'éducation aux médias et à l'information : quelles fonctions et limites ?

Séance 4 – Les cadres, professionnels et pratiques de l'accompagnement à la parentalité à l'heure du numérique

Séance 5 – Communs, reconnaissance et respect de la vie privée

Séance 6 – La loi NOTRe et la territorialisation de l'action publique

Compétences visées : identifier les enjeux, les champs d'actions, les approches et pratiques pédagogiques de l'éducation populaire dans le champ du numérique ; comprendre l'écosystème des acteurs du champ du numérique éducatif et de l'inclusion numérique ; décrypter les politiques publiques du numérique.

EC6 – Conception de ressources pédagogiques et animation d'actions de formations collectives

Emmanuel Mayoud

Outre la nécessité de s'interroger sur les objectifs d'une action éducative de médiation numérique, ainsi que sur les supports et formats à mobiliser, le module « Conception de ressources pédagogiques et animation d'actions de formations collectives » a pour objectif de questionner l'adéquation des moyens et des fins en contexte : prise en compte dynamique de la composition du groupe, de l'espace-temps d'apprentissage, des modalités de pratique dans leurs possibles comme dans leurs contraintes. Ces questionnements se font *in situ*, dans un double sens du terme : ils ont lieux et s'évaluent en temps réel pendant l'action éducative, et ils sont socialement situés, car pour partie déterminés par nos appartenances sociales et celles des personnes du groupe. Cela demande donc, de façon plus *méta*, de questionner notre trajectoire sociale et notre posture, pour s'assurer que notre façon d'interagir libère plus qu'elle n'enferme.

Séance 1 – Objectifs éducatifs et moyens

Séance 2 – Objectifs éducatifs et contexte

Séance 3 – Pédagogie et auto-socioanalyse

Séance 4 – Dominations et émancipations

Séance 5 – Variation de posture en situation éducative

Séance 6 – Évaluation en situation éducative

Compétences visées : analyser les moyens, le contexte, la dynamique du groupe et les rapports sociaux en jeu dans un collectif ; adapter sa posture pédagogique et moduler ses objectifs éducatifs en fonction de son public.

MODULE 3

EC7 – Économie politique des industries et des alternatives numériques

Natalia Calderón Beltrán

Ce cours aura pour objectif d'apporter des connaissances sur l'écosystème numérique contemporain, sous le prisme des mutations à l'œuvre au sein du capitalisme cognitif et de surveillance. Nous nous intéresserons aux acteurs économiques dominants (Google, Meta, Microsoft, Apple, etc.), ainsi qu'aux acteurs émergents, afin de distinguer leurs stratégies, leurs modèles économiques et de considérer ce que cela implique en termes de production, de consommation et d'usages (nouvelles formes du travail, *digital labour*, économie de l'attention). Il sera également question d'éclairer les alternatives numériques contre-culturelles : mouvement du logiciel libre, communs numériques, open data, open sciences, etc.

Séance 1 – Introduction à l'économie politique de la communication

Séance 2 – Les coûts du numérique : temps, infrastructures, énergies et ressources

Séance 3 – Acteurs monopolistiques et *digital labor*

Séance 4 – L'économie de l'attention et la publicité

Séance 5 – De la contre-culture aux expertises citoyennes de l'open science et de l'open data

Séance 6 – Résistances et pratiques alternatives du numérique

Compétences visées : comprendre l'écosystème numérique et ses enjeux sociétaux ; identifier les différent.e.s infrastructures, acteurs, modèles et stratégies de l'économie numérique ; analyser les alternatives numériques

EC8 – Droit, surveillance et privacy

Yoann Spicher

Chacune des séances est pensée pour un public néophyte ou faiblement formé aux sujets juridiques. L'objectif général est de permettre aux apprenant.e.s de comprendre leurs principales obligations tout autant que leurs droits, puis de pouvoir transmettre et utiliser ses connaissances auprès des publics et médiateurs qu'ils accompagnent.

Séance 1 – Introduction générale

Séance 2 – La protection des données personnelles (1/2)

Séance 3 – Le RGPD en pratique (2/2)

Séance 4 – Les fondamentaux de la sécurité informatique

Séance 5 – Le droit d'auteur et les logiciels libres

Séance 6 – La responsabilité en ligne

Compétences visées : appréhender l'écosystème numérique ; comprendre les fondamentaux du droit du numérique ; adopter de bonnes pratiques en matière de respect des droits ; assurer la confidentialité de données ; accompagner une équipe sur les questions juridiques

EC9 – E-administration, dématérialisation et accès aux droits

Pierre Mazet

Dans le cadre de ce module, il s'agit d'appréhender les enjeux de l'accès aux droits et aux services publics dans le contexte, mouvant, du mouvement de « dématérialisation » de la relation administrative. Il s'agira, plus spécifiquement, de les resituer dans une perspective socio-historique, de mettre en lumière les logiques structurelles de la reconfiguration de la relation aux usagers et de questionner la place des médiations, numériques et e-administratives dans les réponses apportées par l'état, les territoires et les acteurs locaux.

Séance 1 – Cadrage des notions, principaux enjeux

Séance 2 – Historique, contexte et spécificités du déploiement de la numérisation des/dans les services publics

Séance 3 – Évolutions de la relation administrative et imposition du format numérique

Séance 4 – Les dispositifs d'État pour répondre aux besoins de re-médiation des usagers des services publics

Séance 5 – Quelle(s) médiation(s) pour les démarches e-administratives ?

Séance 6 – Paradoxes de l'inclusion numérique

Compétences visées : situer les différents champs d'action publique, leurs logiques et articulations ; comprendre les logiques de la relation administrative ; avoir une approche située, qui tient compte de l'ensemble des dimensions de la rencontre publique ; thématiser les enjeux de l'articulation entre acteurs, dans une approche un peu multi niveaux.

MODULE 4

EC10 – Élaborer et assurer le suivi d'un projet numérique inclusif _____

Stéphane Delahaye

Le « projet » est une projection, une construction intellectuelle de mise en mouvement de ressources, de publics, de contextes (sociaux, économiques, politiques) en vue d'atteindre dans un futur plus ou moins proche des objectifs. Et comme tout futur, le « projet » est soumis au principe d'incertitude. Afin de restreindre cette incertitude, cet élément constitutif (EC) propose de déployer une méthodologie de projet allant du diagnostic de territoire à la mesure d'impact en passant par la mobilisation partenariale, la planification, la comitologie et l'organisation administrative et financière.

Séance 1 – De l'institution publique au collectif militant : situer et cartographier les réseaux d'acteurs du numérique inclusif

Séance 2 – Réaliser un diagnostic de territoire sur le numérique inclusif : finalité, objectifs, sources de données, méthode et exemples

Séance 3 – De la conception à sa mise en œuvre : quelles étapes pour un projet autour du numérique inclusif ? (partie 1)

Séance 4 – De la conception à sa mise en œuvre : quelles étapes pour un projet autour du numérique inclusif ? (partie 2)

Séance 5 – Outils de suivi administratifs et financiers : plan de trésorerie, principes de la comptabilité analytique, lecture du bilan et du compte de résultat

Séance 6 – Évaluation et mesure d'impact : mise en œuvre et approche critique

Compétences visées : identifier les sources d'informations en matière de politiques publiques et d'acteurs sur le numérique inclusif ; croiser les données quantitatives et qualitatives d'un territoire en matière d'usages numériques ; déterminer des objectifs de projets et leurs indicateurs d'évaluation ; prévoir les étapes de mise en œuvre d'un projet ; mettre en place des instances et des outils de suivi de projet

EC11 – Suivis administratif, juridique et financier de projets de médiation numérique

Garlann Nizon

Ce module vise à apporter les clés pour sécuriser la gestion de vos projets et de votre structure en interrogeant les aspects juridiques et en définissant l'évaluation et l'impact des projets grâce à la mise en place de tableaux de bord et d'indicateurs pertinents. Il vous permettra également de mettre en place les outils nécessaires à la gestion de fonds complexes (type fond européens) dès la conception des projets afin d'en faciliter la gestion et d'anticiper les écueils relatifs à ce type de financements. Il vous permettra également d'identifier les formes de partenariats possibles pour la réalisation de projets structurants/ambitieux.

Séance 1 - Lire, construire et suivre un budget et un projet

Séance 2 – Les aspects juridiques des projets de médiation

Séance 3 – Indicateurs, impacts et bilan de projet

Séance 4 – Tableaux de bords de gestion, de suivi et d'analyse

Séance 5 – Les financements complexes, anticiper les difficultés

Séance 6 – Mutualiser, s'entourer: construire et sécuriser les partenariats

Compétences visées : mettre en place un tableau de bord pour la gestion d'un projet complexe, maîtriser la notion d'analyse d'impact, élaborer un budget, construire des partenariats divers.

EC12 – Coordination et animation d'équipe de médiation numérique

Caroline Galumbo

À l'ère de la transformation numérique de la société et de la nécessité d'accompagner les usages des citoyens pour comprendre les enjeux sociaux de celle-ci, il est essentiel pour la filière de la médiation numérique de se doter de professionnels en capacité d'adapter leur posture aux contextes auxquels ils font face : politique, social, économique, technologique, humain. Dans une période où l'épuisement professionnel est fréquent, où les modèles managériaux classiques s'essouffent, où la méthodologie par projet est remise en question, il est nécessaire de repenser l'animation et la coordination des équipes pour que chaque salarié, associé, collaborateur puisse trouver sa juste place. Au sein d'une structure (entreprise, association, collectivité, etc.), l'animation et la coordination d'équipe sont en effet les clés de voûte pour mener à bien une politique sociale, culturelle, associative ou encore territoriale. Ce module vise à passer en revue les nécessités qui pèsent sur la coordination et l'animation d'équipe de médiation numérique.

Séance 1 – Définition, modes de management & type d'organisation managériale

Séance 2 – Positionnement du manager/coordonateur & dynamique de groupes

Séance 3 – Manager/coordonner une équipe : légitimité, pédagogie, les axes de priorité & responsabilités

Séance 4 – De l'individu à l'entreprise : la notion d'implication dans le travail

Séance 5 – Freins & leviers à la coordination d'une équipe

Séance 6 – Quel management pour la coordination d'une équipe en médiation numérique

Compétences visées : se positionner dans sa fonction de coordinateur de projet, d'animateur d'équipe et définir son style de management : mettre en œuvre des principes d'animation d'équipe et d'accompagnement au changement, dans un esprit d'adhésion, de cohésion de groupe, de respect de la sécurité des personnes et de l'environnement ; organiser le travail de son équipe dans le but d'atteindre des objectifs fixés ; maintenir la motivation et développer les compétences de ses collaborateurs.

EC transversal

EC13 – Analyse de pratiques

Eléonore Vrillon

Les ateliers réflexifs d'analyse de pratiques professionnelles visent le développement professionnel des étudiants. Ces temps collectifs permettent d'articuler savoirs d'expérience, savoirs académiques et savoirs professionnels. Prenant appui sur les expériences professionnelles, ces ateliers développent des compétences de réflexivité. En mobilisant différentes méthodes (codéveloppement, atelier d'écriture, journal de bord, etc.), ces ateliers invitent les étudiants à adopter une posture de praticien réflexif (description, explicitation et analyse de pratiques, mise en perspective théorique, transposition et réflexion sur et dans l'action).

Compétences visées : mobiliser des cadres théoriques pour analyser ses pratiques professionnelles et celles des autres ; adopter une posture réflexive sur des situations professionnelles, sur ses pratiques et son parcours ; adopter une posture d'écoute et de questionnements propices à l'analyse collective de situations professionnelles